

# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONSEILS DURABLES À LA PRODUCTION

## Confiez à un conseiller votre plan prévisionnel de fumure **FERTI N**

### Les + AVANTAGES

- **Faites des économies** : sécurisez vos rendements avec un conseil précis basé sur des références locales et un fractionnement au plus près des besoins.
- **Sécurisez vos démarches réglementaires** : gagnez du temps et soyez serein en cas de contrôle vis-à-vis de la Directive Nitrates.

*Dans le cadre de la Directive Nitrates, vous avez l'obligation de réaliser un plan prévisionnel de fumure azotée sur votre exploitation.*

Faites appel à la Chambre d'agriculture. Un conseiller agronomie réalise, pour vous, votre Plan Prévisionnel de Fumure FERTI N. Pour chacune des parcelles, connaissez la dose optimale d'azote à apporter, le fractionnement des doses et les formes d'engrais à utiliser. Le conseil technique est conforme à la réglementation en vigueur.

# FERTI N

## Votre plan prévisionnel de fumure azotée



### RENSEIGNEMENT DE L'ASSOLEMENT

Renseignez chez vous un document descriptif de l'exploitation, votre assolement en décembre ou janvier.



### CALCUL DES DOSES, FRACTIONNEMENT

Pour calculer vos doses, le conseiller utilise vos reliquats et les reliquats moyens annuels (1800 références). Il adapte son conseil au contexte de l'année.



### RESPECT DES EXIGENCES

Les documents envoyés sont conformes à la Directive Nitrates : respect des dates de réalisation, doses et fractionnements, éléments relatifs à l'inter-culture.



### RÉCEPTION DE VOTRE FERTI N

Recevez un plan prévisionnel de fumure azotée (dose, fractionnement et conseils agronomiques) et un cahier d'épandage pour chaque parcelle avant le 15 mars.



### ÉCHANGES AVEC VOTRE CONSEILLER

Votre conseiller adapte ses conseils pour correspondre au mieux à votre exploitation. Echangez avec lui sur les doses et fractionnement proposés.



### CAHIER D'ÉPANDAGE PRÉ-COMPLÉTÉ

Remplissez au fil de la campagne votre cahier d'épandage pré-rempli.

## Les € TARIFS (hors taxes)

À PARTIR DE 179,20 €

- Adhérents de groupes de développement : 179,20 €
- Non adhérents de groupes de développement : 240,30 €

## Les PRESTATIONS liées

- Nitrates Moins
- Fertilisation PK
- Adhésion aux groupes de développement
- MesParcelles

## Votre interlocutrice

Christelle BERCÉ  
Assistante Conseil CA2E  
02 37 24 45 51  
c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir  
10 rue Dieudonné Costes - CS 10399  
28008 CHARTRES CEDEX  
Tél : 02.37.24.45.45  
Mail : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
EURE-ET-LOIR